

ÊTRE RÉFÉRENT SÉCURITÉ EN ENTREPRISE

5 jours

DEVENIR UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PROGRAMME DE LA FORMATION

LES ENJEUX DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

- › Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé-sécurité
- › Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
- › Les enjeux financiers : coûts et gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles
- › Les enjeux réglementaires
 - l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés
 - principes généraux de prévention
 - principales obligations réglementaires du code du travail
- › Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

LA CONSTRUCTION D'UNE DÉMARCHÉ PRÉVENTION

- › L'analyse d'une situation de travail
- › L'évaluation des risques professionnels, le document unique, les facteurs de pénibilité
- › Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires
- › Indicateurs et objectifs de sécurité
- › Les plans d'actions

Présentation de sites internet utiles (documentation sécurité)

L'ORGANISATION DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ

- › Rôle et mission des acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise
 - direction, ressources humaines, encadrement
 - salarié, animateur sécurité, CSE et CSSCT, services de prévention et de santé au travail
 - inspecteur du travail, les CARSAT et les CRAM

L'ANALYSE DES INCIDENTS ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

- › Intérêt de l'analyse des accidents et des incidents du travail
- › La méthode de l'arbre de causes

Étude de cas : mettre en œuvre l'arbre des causes

LA FORMATION SÉCURITÉ ET L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

- › L'organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
- › La planification des formations sécurité obligatoires

L'ORGANISATION DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ

- › La conformité des lieux de travail et équipements de travail
- › L'affichage obligatoire
- › Les vérifications et contrôles périodiques obligatoires
- › Le permis de feu
- › Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)

LA GESTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- › Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
- › La coordination de la prévention des interventions (plan de prévention, protocole sécurité, coordination Sécurité et Protection de la Santé)

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- › Qu'appelle-t-on les "risques psychosociaux" ?
- › Les conséquences des RPS sur l'entreprise
- › Mesurer et prévenir les RPS

LA QVT CONDITIONS DE TRAVAIL

- › De QVT vers QVCT
- › Pourquoi la QVCT ?

LA DOCUMENTATION SÉCURITÉ, EN SAVOIR PLUS AVEC DES LIENS INTERNET UTILES

- › Veilles législatives et réglementaires
 - rappel sur le CODIT
 - les lettres d'informations

Atelier : inscription aux différentes lettres d'informations (INRS, ANACT, CARSAT ou CRAM)

- › Veille d'information : le site de l'INRS
- › La culture santé - sécurité :
 - la boîte à outils
 - le cycle élémentaire d'amélioration sécurité - performance

QCM : Le référent sécurité

OBJECTIFS

- Exercer les missions du référent sécurité en intégrant les enjeux et l'essentiel de la réglementation de la sécurité et de la santé au travail.
- Analyser les incidents, accidents du travail.
- Évaluer les risques professionnels pour identifier les facteurs de pénibilité et mettre en œuvre les leviers et outils de la santé-sécurité.
- Mener un plan d'action de mesures correctives adapté à son entreprise.
- Considérer la QVCT comme un levier d'amélioration.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Cette formation est systématiquement proposée au format suivant : 1ère partie (3 jours) en présentiel / 2ème partie (2 jours) en distanciel
- En 5 jours, un panorama complet du rôle et des missions du référent sécurité pour contribuer activement et efficacement à l'amélioration de l'hygiène, la santé, la sécurité, des conditions de travail et de la QVT
- L'apport de bonnes pratiques et conseils personnalisés sur une thématique à forts enjeux professionnels
- Inclus : le module e-learning "mesures sanitaires et gestion de crise COVID-19"

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne désignée "référént sécurité" par l'employeur, animateurs et responsables santé, sécurité et risques professionnels, responsables QSE, DRH, RRH, membres CSE/CSSCT, préventeurs
 Il est nécessaire de connaître la démarche de prévention dans son entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

3 290 € HT - Réf : SSW-ANIM

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 du 13 au 15 mai 2024 et les 30 et 31 mai 2024
 du 9 au 11 septembre 2024 et les 16 et 17 septembre 2024
 du 6 au 8 novembre 2024 et les 25 et 26 novembre 2024

